

DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR UN URBANISME DURABLE

L'urbanisme doit se jouer sur le long terme : on dit que « Rome ne s'est pas construite en un jour ! » Ce qui fait que, si l'on se réfère au désormais bien connu développement durable, la priorité est celle du facteur « durable ». Cette situation implique des métiers à la fois différents et complémentaires, ce qui impacte évidemment les formations qui y mènent.

UNE NÉCESSAIRE PLURIDISCIPLINARITÉ

Les pratiques professionnelles en urbanisme sont complexes et multifaces ; l'Office professionnel de qualification des urbanistes, créé en France sous l'instigation des associations d'urbanistes en 1998, a bien compris l'enjeu et a établi récemment une grille des formations qui intègre trois grands volets : un socle de base de connaissances est à prévoir, tant dans le domaine technique que dans celui des sciences humaines et sociales, sans omettre évidemment l'essentiel : la formalisation de l'espace et la démarche de projet.

Un tronc commun de matières traitées doit permettre aux professionnels de l'urbanisme provenant de différentes origines de formation de se comprendre, tout en complétant leurs études de base par un complément ; c'est ainsi que les ingénieurs, les architectes et les géomètres gagneront à renforcer leurs connaissances en sciences humaines et sociales, tandis que les étudiants de formation universitaire devront renforcer leurs savoirs techniques, pour pouvoir exercer pleinement leur métier d'urbaniste qu'ils soient en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre et assurer le lien entre les deux.

UNE VRAIE RÉPONSE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS

Une profession unique pour plusieurs pratiques complémentaires, c'est ce que propose la discipline de l'urbanisme, principalement dans le secteur public et dans le parapublic.

Les urbanistes doivent reconstruire leur place au sein de la filière technique : la solution semble aller dans le sens d'un renforcement des compétences de chaque professionnel, afin de permettre la prise en compte tout à la fois de la stratégie de l'urbanisme, de l'opérationnel et de sa gestion ultérieure, sans qu'il n'y ait d'hiatus entre ces différents moments de l'acte d'urbanisme. Un seul mode d'exercice, à caractère scientifique (toutes sciences, sociales et exactes, comprises) et à valeur technique ajoutée est donc bien la réponse attendue, pour un urbanisme qui soit un investissement sur le long terme.

La ville a besoin de brassage au quotidien, c'est même ce qui en définit son essence ; le fait que ce brassage se trouve

également dans le processus de son élaboration et des formations de ses acteurs n'est donc pas du tout étonnant.

DES CRITÈRES PRÉCIS POUR LA FORMATION

En revanche, il nous faut approfondir les critères pour la formation des jeunes diplômés, afin d'obtenir l'équilibre évoqué ci-dessus.

C'est ainsi que :

- les bases techniques devront être présentes pour tous : VRD et études de circulation, les différents types de structures infra et super, ainsi que des connaissances environnementales, écologiques, végétales et en climatologie ;
- Celles-ci seront nécessairement complétées par des connaissances et savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et à l'aménagement, tels que la conception, la composition et la programmation urbaine ; une initiation aux formes urbaines, à la qualité architecturale, paysagère et environnementale, une introduction à la conception des espaces publics seront également au programme, ainsi que l'enseignement de la culture et des théories de l'urbanisme ;
- les techniques et les pratiques du champ professionnel de l'urbanisme représenteront un troisième volet, avec l'environnement professionnel, la maîtrise d'ouvrage, la conduite opérationnelle et la maîtrise d'œuvre, les marchés publics et privés, les finances locales et le montage des opérations ; une information sur les compétences et les enjeux inhérents aux collectivités territoriales et plus largement sur le droit de l'urbanisme viendront compléter ce volet ;
- le dernier volet concernera les enjeux et les outils des sciences humaines, avec la connaissance des pratiques sociales, des notions de sociologie urbaine et d'anthropologie, la psychologie de l'espace, ainsi que les processus de concertation et d'animation locale et enfin les différents aspects de la politique de la ville.

Anne Garoux, Bernard Lenseil, Éric Raimondeau et Joseph Salamon (GT Urbanisme)